



Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2019
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante et unième session

3-6 mars 2020

Point 3 o) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :

statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité

Rapport du Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance en application de la décision 2019/210 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie. Le mandat du Groupe prévoit que celui-ci fasse rapport à la Commission de statistique à ses sessions de 2016, 2018 et 2020. On trouvera dans le présent rapport des informations sur l'état d'avancement des activités prévues dans la feuille de route pour la période 2016-2020, ainsi que sur le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance récemment achevé. Le manuel est composé de deux parties principales. Les questions transversales qui s'appliquent à l'ensemble ou à la plupart des dimensions des statistiques sur la gouvernance sont traitées dans la partie A, qui donne un cadre général dans lequel sont définis des principes analytiques communs qui tiennent compte des normes et principes internationaux relatifs aux droits de l'homme et qui s'appliquent à toutes les dimensions. La partie B renferme une description détaillée de chacune des huit dimensions de la gouvernance, y compris une analyse théorique et un examen de la pertinence de la dimension, une présentation des données et des meilleures pratiques qui existent actuellement, des indicateurs clés recommandés (notamment les indicateurs des objectifs de développement durable) et des suggestions sur la manière d'appliquer les normes statistiques internationales. Le manuel contient des informations essentielles sur l'état actuel des choses et les mesures à prendre dans le domaine des statistiques sur la gouvernance, en particulier en ce qui concerne l'élaboration de méthodes, la production et l'utilisation des données, la mobilisation de nouveaux acteurs et l'exploration de nouvelles sources de données. La Commission est invitée à approuver le manuel et à appuyer le maintien du Groupe de Praia et la poursuite de ses travaux selon le mandat révisé.

* [E/CN.3/2020/1](#).



Rapport du Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance

I. Contexte

1. Le rapport de Cabo Verde relatif aux statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité, présenté à la Commission de statistique à sa quarante-sixième session, renfermait une proposition visant à créer le Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance. À la même session, la Commission s'est dite favorable à la création du Groupe (E/2015/24, décision 46/111). Le Groupe a fait rapport à la Commission à ses quarante-septième (2016) et quarante-neuvième sessions (2018). Le présent rapport est soumis à la Commission à sa cinquante et unième session (2020).

2. À sa quarante-septième session (voir E/2016/24), la Commission a remercié le Groupe de Praia de son rapport (E/CN.3/2016/16), dans lequel celui-ci avait présenté sa feuille de route 2016-2020, y compris les activités prioritaires et un calendrier indicatif pour la tâche qui lui incombait à plus long terme, à savoir l'établissement d'un manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance à l'intention des organismes nationaux de statistique. Elle a accueilli avec satisfaction et approuvé la feuille de route proposée. À sa quarante-neuvième session (voir E/2018/24), elle a pris note du rapport du Groupe de Praia (E/CN.3/2018/34), dans lequel celui-ci avait fait le point de l'état d'avancement des activités prévues dans la feuille de route pour 2016-2020 et des mesures prises pour mettre au point le manuel.

3. Dans le présent rapport, le Groupe fait le point de l'état d'avancement des activités prévues dans la feuille de route pour la période 2016-2020 et fournit des informations sur le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance récemment achevé, qui est soumis à titre de document de référence à la cinquante et unième session de la Commission. Le Groupe recommande la poursuite de ses travaux sur la base du projet de mandat révisé figurant dans l'annexe du rapport.

II. Mise en œuvre de la feuille de route 2016-2020

4. Les mesures prévues dans la feuille de route 2016-2020 sont exécutées dans le cadre de plans de travail annuels approuvés par le comité directeur du Groupe de Praia. Les plans de travail pour 2018 et 2019 étaient axés sur l'élaboration du manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance, notamment sur la coordination des contributions des membres du Groupe Praia. Ils étaient également axés sur le concours que devait continuer d'apporter le Groupe de Praia à l'objectif de développement durable n° 16.

5. Le secrétariat du Groupe de Praia a invité les membres à former des groupes de travail pour qu'ils avancent dans le recensement des pratiques, la recherche et la rédaction des différents chapitres du manuel. Les groupes de travail étaient dirigés par un ou deux membres qui coordonnaient les contributions de tous les membres du Groupe. En 2018 et 2019, les groupes de travail ont tenu trois réunions, dont deux organisées par le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle en septembre 2018 et en juin 2019. La troisième réunion, tenue en novembre 2019, a été organisée par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HDCH).

A. Concours apporté par le Groupe de Praia à l'objectif de développement durable n° 16 (principale activité de la section V de la feuille de route)

6. Plusieurs indicateurs relatifs à l'objectif de développement durable n° 16 ont été reclassés de la catégorie III à la catégorie II par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable depuis que le Groupe de Praia a présenté son précédent rapport en 2018 (E/CN.3/2018/34). Il s'agit notamment des indicateurs suivants :

- **16.1.2** : Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants, par sexe, âge et cause
- **16.4.1** : Valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars des États-Unis courants)
- **16.5.1** : Proportion de personnes ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents
- **16.6.2** : Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante
- **16.7.2** : Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de la population
- **16.10.1** : Nombre de cas avérés de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et d'actes de torture dont ont été victimes des journalistes, des personnes travaillant dans les médias, des syndicalistes et des défenseurs des droits de l'homme au cours des 12 mois précédents
- **16.b.1** : Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme

7. Le Groupe de Praia a également participé aux délibérations et à l'élaboration d'un projet d'indicateur mondial sur l'accès à la justice (16.3.3), que le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur a approuvé à sa réunion d'octobre 2019 pour insertion dans le cadre d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. La cible 16.3 des objectifs de développement durable fixée pour les pays est de promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et de garantir à tous un égal accès à la justice. Les deux indicateurs mondiaux relatifs à la cible 16.3, adoptés par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/313](#), étaient exclusivement axés sur la justice pénale, laissant de côté les besoins quotidiens en matière de justice civile de la majorité de la population, en particulier les groupes les plus susceptibles d'être laissés pour compte. L'indicateur supplémentaire comble cette lacune.

B. Promotion du Groupe de Praia et de ses produits et facilitation de la communication entre les organismes s'intéressant aux statistiques sur la gouvernance (principale activité de la section VI de la feuille de route)

8. Vers la fin de 2019, plusieurs membres du Groupe de Praia ont participé à une initiative coordonnée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le HCDH qui visait à aider tous les États Membres à rendre compte des indicateurs mondiaux relatifs à

l'objectif de développement durable n° 16 établis sur la base d'enquêtes. L'objectif global de l'initiative est d'élaborer et de mettre à l'essai un outil de qualité qui permettra de recueillir des statistiques représentatives à l'échelle nationale et comparables à l'échelle internationale aux fins du suivi des progrès réalisés en ce qui concerne l'objectif n° 16. Plus précisément, l'objectif est d'élaborer et de mettre à l'essai un module d'enquête et, sur la base des résultats, d'en établir une version définitive, que les organismes nationaux de statistique pourront intégrer dans les enquêtes qu'ils mènent auprès de ménages afin de rendre régulièrement compte des indicateurs relatifs à l'objectif n° 16.

9. Le Groupe de Praia a participé au Forum 16+, qui s'est tenu à Dili (Timor-Leste) en novembre 2019. Le Forum, consacré à l'objectif n° 16 en était à sa troisième édition, et a rassemblé un groupe diversifié de spécialistes de l'objectif de développement durable 16+, de décideurs et de leaders d'opinion concernés, qui ont appris et partagé les meilleures pratiques adoptées par diverses parties prenantes et observées dans différents contextes. Le Groupe de Praia a participé à des sessions et à des discussions sur les données et les statistiques relatives à l'objectif.

10. Le Groupe de Praia a participé à un atelier régional africain sur le thème « Une gouvernance efficace au service du développement durable : mise en pratique des principes », tenu à Pretoria en octobre 2019, au cours duquel il a examiné les liens entre le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance et les principes de gouvernance efficace au service du développement durable afin de concourir à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.

11. Le Groupe de Praia a participé à la réunion du groupe d'experts organisée conjointement par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et l'Organisation internationale de droit du développement, qui s'est tenue à Rome en mai 2019 dans le cadre des préparatifs de l'examen de l'objectif n° 16 qu'il est prévu de faire au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019. Il a également organisé conjointement avec l'Alliance mondiale pour la communication des progrès constatés dans la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives une session sur l'établissement de rapports sur l'objectif de développement durable n° 16, en particulier sur les difficultés rencontrées et les moyens d'obtenir les données manquantes nécessaires pour évaluer et suivre la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16 et en rendre compte en toute efficacité.

12. Conjointement avec le Gouvernement caboverdien, le PNUD et l'Institut français de recherche pour le développement (IRD), le Groupe de Praia a également organisé une manifestation parallèle au forum politique de haut niveau pour le développement durable 2019 pour présenter et mettre en évidence des initiatives importantes qui avaient été prises pour mesurer et suivre la réalisation de l'objectif n° 16. Ayant pour mandat de contribuer à l'élaboration de normes et de méthodes internationales de compilation de statistiques sur les principales dimensions de la gouvernance, le Groupe de Praia a fait part de ses réflexions et de ses expériences concernant l'état des statistiques officielles sur la gouvernance, la paix et la sécurité, le rôle de ces statistiques dans la mesure et le suivi de la réalisation de l'objectif n° 16 ainsi que les défis à relever et les possibilités qui pourraient se présenter sur le plan des statistiques relatives à ces domaines. Au moyen d'études de cas et d'exemples concrets, la manifestation parallèle a permis d'étudier des méthodes innovantes de mesure et de suivi qui rendent possible la participation civique dans les processus décisionnels.

13. Le Groupe de Praia a participé à la dix-huitième session du Comité d'experts de l'administration publique, tenue en avril 2019 dans le cadre du dialogue en cours sur l'établissement de liens entre les indicateurs sur la gouvernance et l'application des

11 Principes de gouvernance efficace au service du développement durable définis par le Comité.

14. En partenariat avec le PNUD, le Groupe de Praia a organisé une manifestation parallèle en marge de la cinquantième session de la Commission de statistique en mars 2019. Cette manifestation a rassemblé le Groupe de Praia et d'autres entités, qui ont fait le point sur les travaux que celui-ci mène actuellement.

15. À la première réunion du Groupe de Titchfield pour l'étude des statistiques du vieillissement et des données ventilées par âge, qui s'est tenue en juin 2019 à Chichester (Angleterre), le Groupe de Praia a fait part des enseignements tirés et des meilleures pratiques concernant la mise en œuvre des objectifs d'un groupe d'étude.

16. Le Groupe de Praia a participé à la quatrième Conférence internationale sur les statistiques relatives à la gouvernance, à la criminalité et à la justice, qui s'est tenue à Lima en juin 2018. La Conférence a rassemblé plus de 400 experts universitaires, décideurs et membres du personnel d'organismes nationaux de statistique, qui se sont familiarisés avec les méthodes et les études menées sur différents sujets liés à la gouvernance, à la criminalité et à la justice, ont échangé des données d'expérience à cet égard et ont débattu des stratégies à adopter pour mieux diffuser les données et informations disponibles. Le Groupe de Praia a présenté son cadre concernant le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance.

17. En partenariat avec le PNUD, le Groupe de Praia a organisé une manifestation parallèle en marge de la quarante-neuvième session de la Commission de statistique, tenue en mars 2018. Cette manifestation a rassemblé le Groupe et d'autres entités, qui ont présenté le cadre concernant le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance.

III. Présentation du manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance (principale activité de la section IV de la feuille de route)

18. Conformément à la feuille de route 2016-2020, le Groupe de Praia a achevé ses travaux sur le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance, qui sera soumis comme document de référence à la Commission à sa cinquante et unième session.

19. L'objectif du manuel est de jeter les bases de l'élaboration d'orientations et de normes statistiques internationales dans tous les domaines que couvrent les statistiques sur la gouvernance. À cette fin, les différentes dimensions des statistiques sur la gouvernance y sont conceptualisées et systématisées, les pratiques existantes en matière de collecte de données sur la gouvernance sont répertoriées et décrites, les paramètres les plus importants pour chaque dimension des statistiques sur la gouvernance sont mis en évidence et la marche à suivre pour atteindre les normes statistiques internationales pour chaque dimension est examinée. Le manuel doit servir de guide à celles et ceux qui souhaitent comprendre, produire et analyser des statistiques sur la gouvernance, en particulier les organismes nationaux de statistique. Il vise à contribuer à l'élaboration de normes internationales relatives aux statistiques sur la gouvernance et non à promulguer de telles normes. De même, les indicateurs clés qui y sont recommandés ne supposent pas que les systèmes statistiques nationaux doivent en rendre compte.

20. Le manuel est le fruit d'une collaboration entre des organismes nationaux de statistique, des organisations internationales et des organisations de la société civile.

21. Le manuel est fondé sur un cadre applicable aux statistiques sur la gouvernance qui repose sur huit dimensions de la gouvernance :

a) **Non-discrimination et égalité.** Cette dimension porte sur toute distinction, exclusion, restriction, préférence ou autre traitement différencié qui est fondé sur la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'origine nationale ou sociale, le handicap ou tout autre motif et qui a pour objet ou pour effet d'entraver ou de rendre impossible l'exercice ou la jouissance des droits de la personne et des libertés fondamentales ;

b) **Participation.** Cette dimension porte sur les façons dont les individus participent à la conduite des affaires politiques et publiques, notamment en s'inscrivant pour voter, en votant ou en se portant candidats aux élections ; en siégeant aux organes législatifs, exécutifs et judiciaires à tous les niveaux de gouvernement ; en accédant à des postes à responsabilité dans la fonction publique ; en participant, à titre individuel ou en tant que membres de partis politiques et d'autres organisations non gouvernementales, à des activités politiques ;

c) **Ouverture.** Cette dimension porte sur la mesure dans laquelle les institutions publiques donnent accès à l'information et sont transparentes dans leurs processus de décision et d'élaboration des politiques. Plus précisément, elle couvre l'accès à l'information, la transparence des dispositions prises par les autorités, la liberté d'expression et le pluralisme des médias ;

d) **Accès à la justice et qualité de la justice.** Cette dimension porte sur la capacité des personnes à défendre et à faire respecter leurs droits ainsi qu'à obtenir une juste résolution des problèmes qui peuvent être réglés par des institutions judiciaires impartiales, qu'elles soient officielles ou officieuses, ou à l'aide d'une assistance juridictionnelle appropriée ;

e) **Réceptivité.** Cette dimension porte sur la question de savoir si les gens ont leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement et s'ils sont satisfaits des activités menées par le gouvernement ;

f) **Absence de corruption.** Cette dimension porte sur les niveaux d'intolérance à la corruption ; l'ampleur et les tendances des pratiques de corruption observables ; et les mesures prises par l'État pour lutter contre la corruption ;

g) **Confiance.** Cette dimension porte sur la confiance que place la population dans les institutions ainsi que dans les autres personnes, l'accent étant mis sur les premières, par exemple le parlement, le gouvernement national et le système judiciaire ;

h) **Sûreté et sécurité.** Cette dimension est axée sur l'ampleur de la criminalité et les tendances observées à cet égard, le sentiment de sécurité, le recensement du nombre de victimes directes d'opérations armées et la qualité des institutions de maintien de l'ordre et de justice pénale.

22. Le manuel est composé de deux parties principales. La partie A, qui est consacrée aux questions transversales qui s'appliquent à l'ensemble ou à la plupart des dimensions des statistiques sur la gouvernance, donne un cadre général dans lequel sont définis des principes analytiques communs qui tiennent compte des normes et principes internationaux relatifs aux droits de l'homme et qui s'appliquent aux huit dimensions de la gouvernance. La partie B renferme des informations détaillées sur chacune des dimensions, y compris une analyse théorique et un examen de la pertinence de la dimension, une présentation des données et des meilleures pratiques qui existent actuellement, des indicateurs clés recommandés (notamment les indicateurs des objectifs de développement durable) et des suggestions sur la manière d'appliquer les normes statistiques internationales.

23. Le manuel contient des informations essentielles sur l'état actuel des choses et les mesures à prendre dans le domaine des statistiques sur la gouvernance, en

particulier en ce qui concerne l'élaboration de méthodes, la production et l'utilisation des données, la mobilisation de nouveaux acteurs et l'exploration de nouvelles sources de données.

24. En collaboration avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, le Groupe a présenté le manuel lors d'une consultation mondiale à laquelle ont participé des organismes nationaux de statistique, tenue en novembre 2019 ; l'objectif était d'étayer le contenu de celui-ci et de fixer les priorités pour ses travaux à venir.

IV. Futures activités du Groupe de Praia

25. En publiant le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance, le Groupe Praia s'est acquitté de la tâche principale à long terme qui lui avait été confiée pour la période 2016-2020. Cependant, il reste encore beaucoup de défis à relever et de travail à faire dans le domaine nouveau de la gouvernance. La communauté statistique internationale est encore loin d'avoir atteint les objectifs primordiaux définis à la première réunion du Groupe de Praia, à savoir l'harmonisation et l'universalité relatifs à la mesure de la gouvernance et l'intégration complète des statistiques sur la gouvernance dans les systèmes statistiques officiels (voir [E/CN.3/2016/16](#)). Le manuel vise à contribuer à l'élaboration de directives, recommandations et normes internationales relatives aux statistiques sur la gouvernance et non à promulguer de telles directives et normes. Il s'agit là d'une plus grande entreprise qui requiert une vaste mise à l'essai et un examen approfondi de la validité et de la fiabilité des méthodes normalisées proposées dans le temps et dans l'espace ; elle s'étalera donc sur une période plus longue. En plus d'élaborer des méthodes, il est nécessaire de poursuivre les activités de promotion des statistiques sur la gouvernance. Il faudra notamment mettre en place un espace favorisant le partage et le développement des compétences, mener des campagnes d'information sur le manuel et en promouvoir l'utilisation et le tenir à jour dans le contexte évoluant rapidement des statistiques sur la gouvernance.

26. Le Groupe de Praia recommande donc qu'il poursuive ses activités pendant la période 2020-2025. Le projet de mandat révisé pour 2020-2025, dans lequel les principales tâches à accomplir ont été ajustées, figure dans l'annexe au présent rapport. Ces tâches sont notamment les suivantes :

- a) Servir d'instance permettant aux organisations nationales et organisations internationales ou institutions internationales, universités, groupes de recherche et organisations de la société civile de mettre en commun et d'étendre les compétences spécialisées dans le domaine des statistiques sur la gouvernance ;
- b) Faciliter la prise de connaissance par l'ensemble des membres du Groupe de Praia des mesures nationales, régionales et mondiales prises dans le domaine des statistiques sur la gouvernance ;
- c) Diffuser des informations sur les activités et les produits du Groupe de Praia à travers des canaux pertinents, notamment le site Web du Groupe ;
- d) Diffuser le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance et en promouvoir l'utilisation, notamment en concourant au renforcement des capacités et à la formation ;
- e) Organiser, tous les deux ans, une vaste consultation pour déterminer s'il est nécessaire de mettre à jour le manuel ;
- f) Compléter le manuel en établissant des directives méthodologiques et pratiques visant à améliorer la collecte et la compilation de statistiques sur la

gouvernance à tous les niveaux, notamment en abordant des questions telles que la définition des concepts, les sources de données et l'harmonisation des indicateurs relatifs à la gouvernance, et en s'inspirant des normes en matière de gouvernance et de droits de l'homme convenues au niveau international. Ce travail sera entrepris par des équipes spéciales qui seront créées à cet effet ;

g) Recueillir des données sur les bonnes pratiques et apporter des contributions pour l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris le respect des engagements pris pour que personne ne soit laissé pour compte et pour que la mise en œuvre du Programme soit conforme aux droits et obligations des États selon le droit international.

27. Outre de maintenir le Groupe de Praia et de lui permettre ainsi de poursuivre ses travaux, il pourrait être souhaitable de créer un groupe d'experts complémentaire sur les statistiques sur la gouvernance (ou sur un thème connexe) afin de disposer d'un mécanisme ciblé et spécialisé dans l'élaboration de recommandations internationales. Le Groupe estime toutefois qu'il est trop tôt pour créer un tel groupe d'experts, alors que le manuel vient d'être publié. Le thème sur lequel devra se concentrer un tel groupe et la composition de celui-ci devraient être déterminés en fonction de la mesure dans laquelle le manuel est utilisé et des retours reçus des utilisateurs. Le Groupe de Praia ne recommande donc pas de créer un groupe d'experts pour le moment et propose de faire rapport sur cette question à la Commission de statistique à sa prochaine session en 2021, en consultation avec le Bureau.

V. Décisions que la Commission de statistique est appelée à prendre

28. La Commission est invitée à :

- a) prendre note du présent rapport ;
- b) approuver le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance, qui est soumis comme document de référence à la cinquante et unième session ;
- c) appuyer le maintien du Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance et la poursuite de ses travaux selon le projet de mandat révisé ;
- d) exprimer ses vues concernant le projet de mandat révisé, tel qu'il figure dans l'annexe au présent rapport.

Annexe

Projet de mandat révisé du Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance

1. Le Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance a été créé par la Commission de statistique afin qu'il contribue à la mise au point de normes et de méthodes internationales de compilation de statistiques sur les principales dimensions de la gouvernance et coopère avec les entités des Nations Unies et avec d'autres organisations concernées par des aspects spécifiques des statistiques sur la gouvernance. Il a pour objectif global d'encourager les pays à produire des statistiques sur la gouvernance en employant des méthodes rationnelles et dûment validées. Le mandat initial du Groupe de Praia figure dans l'annexe au rapport de Cabo Verde sur les statistiques de la gouvernance, de la paix et de la sécurité du 9 décembre 2014 (E/CN.3/2015/17). Ce mandat, tel qu'il a été adopté, expire en mars 2020.

2. Il est proposé que le mandat du Groupe de Praia soit prorogé pour une période de cinq ans allant de 2020 à 2025 et que ce dernier poursuive ses travaux conformément au mandat révisé ci-après :

a) Servir d'instance permettant aux organisations nationales et organisations internationales ou institutions internationales, universités, groupes de recherche et organisations de la société civile de mettre en commun et d'étendre les compétences spécialisées dans le domaine des statistiques sur la gouvernance ;

b) Faciliter la prise de connaissance par l'ensemble des membres du Groupe de Praia des mesures nationales, régionales et mondiales prises dans le domaine des statistiques sur la gouvernance ;

c) Diffuser des informations sur les activités et les produits du Groupe à travers des canaux pertinents, notamment le site Web du Groupe ;

d) Diffuser le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance et en promouvoir l'utilisation, notamment en concourant au renforcement des capacités et à la formation ;

e) Organiser, tous les deux ans, une vaste consultation pour déterminer s'il est nécessaire de mettre à jour le manuel ;

f) Compléter le manuel en établissant des directives méthodologiques et pratiques visant à améliorer la collecte et la compilation de statistiques sur la gouvernance à tous les niveaux, notamment en abordant des questions telles que la définition des concepts, les sources de données et l'harmonisation des indicateurs relatifs à la gouvernance, et en s'inspirant des normes en matière de gouvernance et de droits de l'homme convenues au niveau international. Ce travail sera entrepris par des équipes spéciales qui seront créées à cet effet ;

g) Recueillir des données sur les bonnes pratiques et apporter des contributions pour l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris le respect des engagements pris pour que personne ne soit laissé pour compte et pour que la mise en œuvre du Programme soit conforme aux droits et obligations des États selon le droit international.

3. La présidence du secrétariat du Groupe de Praia sera assurée par l'Institut national de statistique de Cabo Verde (INECV). Le secrétariat du Groupe continuera d'être assuré par l'INECV, ce qui laissera le temps d'examiner la possibilité de transmettre cette responsabilité à un autre membre en 2022. Un comité directeur donnera des orientations stratégiques au secrétariat, l'aidera à coordonner les travaux

techniques produits par le Groupe et appuiera les activités du Groupe, notamment l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'une stratégie de mobilisation des ressources.

4. Le Groupe de Praia mènera à bien son mandat :

a) En se réunissant lors de ses sessions techniques (au moins une fois par an) ;

b) En organisant des réunions d'équipes spéciales et en créant des forums électroniques de discussion thématique, auxquels participeront les membres du Groupe dûment désignés ;

c) En établissant les documents qui lui seront demandés ;

d) En participant aux conférences et aux travaux consacrés à la gouvernance et en échangeant des informations dans ces cadres.

5. Le Programme des Nations Unies pour le développement continuera de faciliter la fourniture d'un appui technique et financier au Groupe de Praia. D'autres institutions spécialisées des Nations Unies et des organisations internationales ou régionales sont invitées à apporter leur soutien dans leurs domaines de compétence.

6. Le Groupe de Praia poursuivra ses activités pour une période supplémentaire de cinq ans, de 2020 à 2025, au terme de laquelle sa raison d'être sera réévaluée au moyen d'une étude.

7. Le Groupe de Praia fera rapport à la Commission de statistique en consultation avec le Bureau et conformément à un programme pluriannuel.
